SMPBR
Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais

L'Inf'eau du Bassin Rennais

Numéro 10 – Novembre 2014

Édito

Notre Comité syndical a fait le choix unanime de transformation du SMPBR en un syndicat de production et de distribution d'eau potable regroupant les communes actuellement membres de Rennes Métropole, du syndicat de Lillion ou du SMPBR.

Dans un contexte et des délais imposés par la loi MAPTAM, la raison a conduit à cette décision qui préserve les acquis des constructions intercommunales et les renforce dans le cadre d'un ensemble cohérent nous permettant de :
• mutualiser les moyens pour la distribution de l'eau en plus de la production,
• répondre au défi du renouvellement des réseaux,
• progresser rapidement vers un prix unique de l'eau sur ce territoire.

En parlant de prix, il faut le souligner, ce nouveau syndicat est la solution nous permettant d'avoir un haut niveau de contrôle et de suivi de l'ensemble des contrats de délégation de service public, un poids important dans la négociation de nouveaux contrats, et la possibilité de solliciter notre société publique locale Eau du Bassin Rennais sur l'ensemble de cet espace géographique.

Au total, et c'est bien là l'essentiel, nos territoires et leurs habitants sortiront gagnants de ce processus issu d'un dialogue riche et exigeant.
Cette étape était essentielle, je tiens à saluer l'ensemble des élus et techniciens qui contribuent à la réussite de cette construction… en cours.

Yannick Nadesan, Président du SMPBR

Le Comité syndical a décidé

- La **réadhésion au label PEFC**, qui certifie la gestion durable des 300 hectares de forêt du SMPBR autour de ses captages, et donne de la visibilité à la filière bois, soucieuse d'utiliser du bois issu de forêts éco-gérées. http://www.pefc-france.org
- La poursuite de la **modernisation de l'aqueduc de la Minette** : renouvellement de 1,6 km de canalisation fonte en diamètre 500 mm en amont de la nouvelle usine de Mézières-sur-Couesnon.
- L'approbation du **contrat territorial du bassin versant du Meu**, au titre de la maîtrise d'ouvrage des actions de protection de la ressource sur le bassin versant de Chèze-Canut (actions agricoles et non agricoles).

Les élus du SMPBR sur le terrain

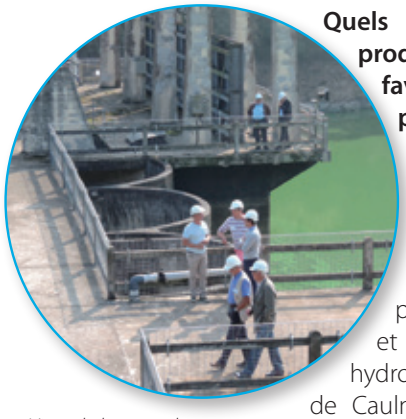
Visite du barrage de Rophémel le 6 septembre

Quels sont les équipements du SMPBR pour la production d'eau ? Quelles sont les actions en faveur de la protection des eaux et qui sont les partenaires du SMPBR sur les bassins versants ?
C'est pour répondre à ces questions, et à bien d'autres, que deux journées ont été organisées au mois de septembre pour les élus ayant rejoint le SMPBR aux dernières élections.
À Rophémel, les 8 élus présents ont visité la prise d'eau en compagnie de 15 agriculteurs et de 13 élus locaux. Après la visite du barrage hydroélectrique, ils ont été reçus au lycée agricole de Caulnes par les agriculteurs, qui ont fait part des évolutions des pratiques réalisées sur le secteur (30 % ont réduit leur consommation de produits phytosanitaires de plus de 40 % ces 5 dernières années, 60 km de talus ont été reconstruits) mais aussi de leurs contraintes dans un contexte économique tendu. Les échanges se sont poursuivis autour d'un cochon grillé, chez Yannick Denoual, producteur de porc sur paille à Médréac et engagé dans le programme de protection des eaux.
À Mézières-sur-Couesnon, ce sont 7 élus qui sont allés visiter l'usine de production d'eau, puis une parcelle des Drains du Coglais où a été présenté le projet d'échange foncier (voir article en page 3), avant de partager un déjeuner agrémenté de produits locaux dans l'exploitation agricole de Blandine Lécrivain à St-Germain-en-Coglès.
Au-delà du simple porter à connaissance, ces échanges ont permis la construction d'une base de travail partenariale riche et commune, laissant présager une poursuite fructueuse des actions en faveur de la qualité de l'eau.

Visite sur les Drains du Coglais le 27 septembre

Le SMPBR prépare le bilan pluriannuel de la délégation de service public à Veolia Eau

En 2015, le contrat avec Veolia Eau pour la production d'eau potable arrivera à son terme, la SPL Eau du Bassin Rennais ayant été créée pour prendre le relais de l'exploitation du service.

Dès 2005, la Ville de Rennes, alors autorité délégante, avait renforcé les moyens humains affectés au contrôle du délégataire. En 2011, le transfert de ce personnel au SMPBR garantissait la continuité du contrôle, ce qui permet aujourd'hui de préparer un bilan technique et financier des 10 ans et 3 mois du contrat.

Des expertises techniques complémentaires ont également été confiées au cabinet Bourgois : étude sur le renouvellement du génie civil des ouvrages et des équipements électromécaniques (en 2012 dans le cadre de l'analyse comparative des modes de gestion), état des lieux d'un échantillon des installations (2013), audit des modalités de suivi de la maintenance des équipements et de la mise en œuvre de la Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur (GMAO) (2014).

Le SMPBR utilise d'ores et déjà le **bilan intermédiaire** des 9 premières années du contrat avec Veolia Eau, pour la construction du contrat avec la SPL qui entrera en vigueur le 1er avril 2015.

Le **bilan définitif** sera finalisé en 2016 après la transmission du dernier rapport annuel par le délégataire. Le document sera public et diffusé à tous les acteurs de la gestion de l'eau, gage de la transparence visée par le SMPBR.

En avant-première, quelques éléments du bilan 2005-2013

- 11,6 millions d'euros de travaux de renouvellement réalisés, soit 98,6% de la dotation de renouvellement allouée pour les 9 années concernées,
- des volumes d'eau vendus en gros (hors Rennes) supérieurs aux prévisions du contrat,

- un résultat d'exploitation cumulé (production et distribution) supérieur aux prévisions du contrat.

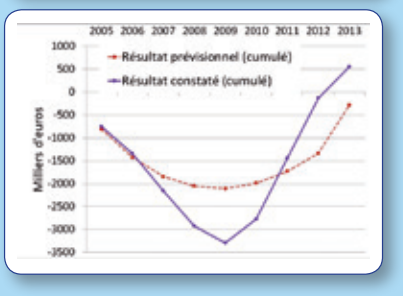

Un Grand prix national du génie écologique pour le SMPBR

Le 21 octobre, le SMPBR s'est vu remettre par Mme Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, le Grand prix du génie écologique dans la catégorie « Le génie écologique au service de la préservation de la ressource en eau ». Création de mares, plantations forestières, fauche des landes sont autant d'actions de ce projet réalisé autour du barrage de la Chèze, sur des terrains acquis par le SMPBR. Ces travaux allongent le circuit de l'eau et améliorent les conditions d'accueil de la biodiversité, garante de la fonctionnalité épuratrice des terrains.

Mais le SMPBR ne s'est pas arrêté là ! En intégrant différents partenaires tels que l'ONF, Bretagne Vivante, Études et Chantiers, les entreprises TSR et OCRE ainsi que Vincent Persehaie, l'agriculteur voisin, il a inscrit ce projet dans un processus intégré de développement durable.

Toutes ces parties prenantes sont en conséquence aussi lauréates de ce prix, car sans elles le projet n'aurait pas été aussi complet.

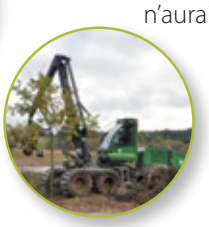

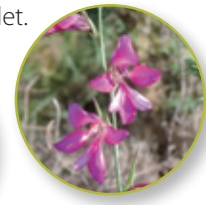

Zéro phyto : partage de bonnes idées

Le zéro phyto sera bientôt une obligation pour toutes les communes, conformément à la loi Labbé du 6 février 2014.

Pour y répondre, certaines communes ont d'ores et déjà fait des choix innovants en matière d'aménagement. De quoi donner des idées à leurs voisines, ce qui était le but de la journée organisée en Pays de Fougères le 25 septembre.

Une quarantaine d'élus et d'agents ont ainsi pu échanger et profiter des retours d'expériences de St-Sauveur-des-Landes et de Rennes. Saint-Sauveur-des-Landes a, lors du réaménagement du bourg, porté une attention particulière à l'utilisation de nombreux revêtements, alternant les revêtements perméables et imperméables, et à la création de massifs de plantes endémiques ou rustiques. Rennes a quant à elle parié sur le retour du végétal dans les cimetières : allées engazonnées, mise en place de plantes tapissantes tels que les sédums, de prairies fleuries, et colonisation des espaces par une végétation herbacée spontanée.

Bourg de St-Sauveur-des-Landes

Cimetière de l'Est à Rennes

66 hectares de terres agricoles échangés pour la pérennité de l'agriculture et la qualité de l'eau

Sur les Drains du Coglais, le SMPBR accompagne depuis 2012 un groupe d'agriculteurs dans un projet d'échange foncier en faveur de la qualité de l'eau.
Le captage des Drains du Coglais est pour le Bassin Rennais une ressource en eau stratégique qui produit 15 000 m^3/jour d'une eau de bonne qualité, si ce n'est en nitrates : le mélange des 13 drains frôle régulièrement les 50 mg/L, limite de qualité pour les eaux destinées à la consommation humaine. C'est ce paramètre qui en 2010 a conduit au classement du bassin versant en «captage prioritaire» suite au Grenelle de l'Environnement. Pour réduire la pression du pâturage sur les Drains prioritaires et ainsi limiter les transferts d'azote et donc de nitrates dans l'eau, un petit groupe d'agriculteurs a décidé de travailler sur la question foncière.
Sur le Drain n°4, la motivation d'agriculteurs couplée à une réserve foncière de la SAFER a permis d'organiser un échange de parcelles agricoles entre 7 agriculteurs.
Une concertation de 2 ans et demi, au cours de laquelle les agriculteurs ont choisi d'entrer ou de sortir du projet, a permis un échange de 66 ha, s'apparentant à un puzzle géant !
Finalement, les 7 agriculteurs qui ont participé à l'échange sortent gagnants : pour 4 d'entre eux, ce sont leurs surfaces pâturables pour les vaches, proches de l'étable, qui ont augmenté. Pour les 3 autres, ce sont des parcelles très éloignées de leur siège d'exploitation qui ont été échangées, limitant ainsi les trajets des engins agricoles.
Les frais engagés pour cet échange en faveur de la qualité de l'eau sont pris en charge par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, le SMPBR et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Les agriculteurs en réunion de travail

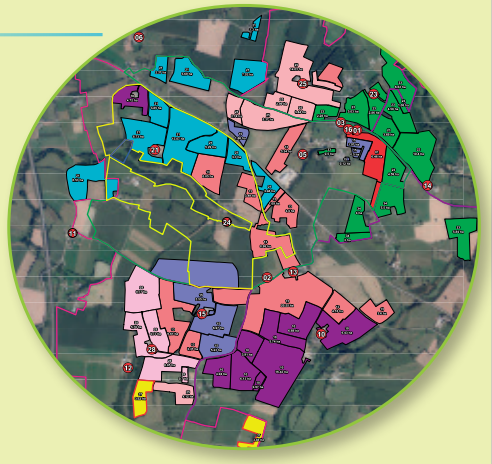

L'alimentation en eau du SYMEVAL en Pays de Vitré sécurisée par le SMPBR

Depuis février 2014, le SMPBR et le Syndicat Mixte des Eaux de la Valière (SYMEVAL) sont reliés par une nouvelle interconnexion d'eau potable, financée par le SMG 35 afin de sécuriser le SYMEVAL. Construite pour du secours, cette canalisation de 24 km en diamètres 500 et 400 mm doit néanmoins fonctionner en permanence : les deux syndicats s'échangent donc de l'eau afin d'arriver à un solde annuel proche de zéro.

Depuis le SYMEVAL, l'eau provient de la nouvelle usine de Châteaubourg mise en service en 2013. Elle alimente le nouveau réservoir de Cesson-Sévigné.
Depuis le SMPBR, l'eau provient de l'usine de Mézières-sur-Couesnon. Elle est refoulée vers Châteaubourg depuis le site des Gallets à l'est de Rennes, grâce à un nouveau pompage installé en 2013 par le groupement Sogea/GTM Ouest/Actemium.

Cette installation a déjà montré sa capacité à sécuriser le SYMEVAL lors d'interruptions de fonctionnement de l'usine de Châteaubourg en mai et octobre 2014, avec un débit de secours de 4 000 m^3 /j.

Le groupe de pompage de la station des Gallets

Le réservoir de Cesson-Sévigné

En bref...

- **Le miel urbain s'invite sur le site des Gallets** avec l'installation d'une vingtaine de ruches entretenues et contrôlées par un apiculteur expérimenté. Rendez-vous au printemps prochain pour une première récolte qui semble déjà prometteuse.

- Samedi 4 octobre à Chartres-de-Bretagne, la pluie n'aura pas découragé les visiteurs d'**une journée eau jardin** à la recherche de conseils, d'astuces et de techniques nouvelles pour un jardin au naturel et sans pesticides.
- Le SMPBR se mouille pour **Tout Rennes Court 2014 !**
9 agents ont bravé la pluie et remporté un nouveau trophée au challenge Ville-Métropole dans la catégorie des services de 20 à 50 personnes.

Transfert de la compétence eau : Rennes Métropole confie le changement au SMPBR

C'est à l'échelle d'un territoire élargi que s'intégrera la compétence eau potable de Rennes Métropole à compter du 1er janvier 2015.

Le scénario retenu voit le SMPBR ouvrir ses compétences à la distribution et élargir son territoire à des communes volontaires extérieures à Rennes Métropole, anciennement membres de syndicats de distribution.

Yannick Nadesan, Président du SMPBR, et Pascal Hervé, Vice-Président de Rennes Métropole en charge de l'eau, de l'assainissement et des voiries communautaires, ont rencontré toutes les collectivités concernées pour expliquer ce choix. Une commission spéciale s'est tenue au SMPBR le 14 octobre pour permettre un débat entre tous les élus impliqués. Le Conseil communautaire de Rennes Métropole en a retenu le principe lors de sa séance du 23 octobre. Le Comité syndical du SMPBR a délibéré le 5 novembre sur ses nouveaux statuts, qui seront soumis à l'accord des collectivités concernées d'ici le 15 décembre prochain.

L'arrêté préfectoral de transformation du SMPBR devrait donc pouvoir intervenir avant le 1er janvier 2015.

Très concrètement, la compétence de l'eau que Rennes Métropole doit exercer en application de la loi du 27 janvier 2014, dite MAPTAM, est transférée au SMPBR, transformé en « Collectivité Eau du Bassin Rennais ». Les délégués de Rennes Métropole y occuperont 48 sièges sur les 61 prévus. Les 13 sièges restants permettent à chaque commune souhaitant rejoindre la nouvelle Collectivité Eau du Bassin Rennais d'être représentée au sein de l'assemblée délibérante de cette dernière.

Les élus ont voté à l'unanimité les nouveaux statuts du SMPBR le 5 novembre

A partir du 1er janvier 2015, pourront faire partie de la « Collectivité Eau du Bassin Rennais » :

- Rennes Métropole (43 communes)
- Les communes de Bédée, Bréal-sous-Montfort, Breteil, Goven, Guichen, Irodouër, La Mézière, La Nouaye, Melesse, Montreuil-le-Gast, Pleumeleuc, Saint-Pern, Talensac.

L'achat local éthique pour la qualité de l'eau, c'est pour bientôt

Les premiers yaourts et les premières saucisses respectueuses de la qualité de l'eau du Bassin Rennais devraient être sur les tables des scolaires de la Ville de Rennes à partir du printemps prochain.

Le cahier des charges du marché public expérimental qui rendra cela possible est désormais prêt. Il permettra aussi de surmonter légalement l'obstacle du code des marchés qui interdit de cibler géographiquement un fournisseur, car seuls les produits issus des exploitations agricoles des aires d'alimentation en eau potable du Bassin Rennais seront éligibles. Le marché a été construit depuis le début de l'année en concertation avec un ensemble d'experts* réunis sous la coordination du SMPBR et de l'association Ecosolidaires, porteuse du projet d'achat local éthique sur le Pays de Fougères.

Les exploitations agricoles s'engageront à faire progresser leurs modes de production vis-à-vis des 42 critères de la méthode IDEA** d'évaluation de la durabilité, et particulièrement par rapport aux 21 critères très liés à la qualité de l'eau.

Les candidats fixeront eux-mêmes, en lien avec un conseiller technique mis à disposition, leur ambition de progrès sur la durée du marché, fixée à 3 ans. A l'atteinte des objectifs, une prime leur sera attribuée. Si le premier marché ne concernera que deux types de produits (produits laitiers et porc), demain, d'autres produits devraient être disponibles pour les autres restaurations collectives qui le souhaiteraient. Avis aux amateurs !

* Rennes Métropole-Direction Commande Publique, Ville de Rennes-Direction Approvisionnements et Restauration, Chambre d'agriculture 35, Agrobio 35, ADAGE35, Agrocampus Ouest, Département 35, Région Bretagne et DRAAF

** méthode conçue par le Ministère de l'agriculture – Direction de la recherche

Rédaction : SMPBR
Directeur de publication : Yannick Nadesan
Photos : SMPBR, D. Gouray / Ville de Rennes - Rennes Métropole
Conception : PHL communication 02 23 35 11 10
Impression : Le Colibri, labellisé imprimeur vert
Imprimé sur papier recyclé

Syndicat Mixte de Production d'eau potable du Bassin Rennais
SMPBR – Tél. : 02 23 62 11 35 – contact@smpbr.fr
https://smpbr.fr